



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02
@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs de la Ligue

Mesdames et Messieurs les correspondants des clubs de la Ligue

Au début de la saison, chacun d'entre nous pensait pouvoir reprendre, avec des aménagements, la pratique du tennis de table. Certains ont même pu reprendre la compétition, l'espace de quelques journées.

Mais depuis fin octobre, le tennis de table est à l'arrêt face à une crise que notre Président Gilles ERB a qualifié de crise sanitaire, sportive, associative, économique et sociale qui impacte tous les champs du quotidien.

Depuis le début de la saison, consciente de cette situation, de la frustration qu'elle entraîne pour vos adhérents et dans l'attente (et l'espoir) d'un positionnement clair de l'Etat sur la reprise de la pratique pour tous, la ligue a fait le choix de protéger les clubs et n'a pas réclamé l'échéance de novembre 2020.

Pendant ce même temps, de nombreuses activités devaient se poursuivre et la ligue a dû assurer le paiement des charges fixes (salaires, frais liés aux locaux à Cambrai et à Beauvais, fonctionnement du Pôle Espoirs). Elle a également dû honorer la part fédérale des licences (qui représente 42 % du budget fédéral) en utilisant les sommes disponibles dans le fond associatif.

Les dispositifs mis en place par l'Etat ont été utilisés afin de diminuer l'impact de l'épidémie sur les finances de la ligue. Nous pourrions vous en présenter le bilan en fin de saison.

La trésorerie totale de la ligue est cependant passée de 363 600 € au 30 juin 2020 à 107 700 € au 31 décembre 2020.

En janvier, compte tenu de l'évolution de la situation financière de la ligue, vous avez été destinataires d'un courrier vous demandant de régler 50 % du prix des licences. Actuellement 70 clubs sur 379 n'ont pas réglé la somme demandée.

Le bureau de la ligue, réuni le 25 mars 2021, a fait le choix de ne pas réclamer les 50 % restants du montant des licences, de faire assumer par la ligue seule les 50 % restant de la part fédérale et de ne faire payer aucun engagement au critérium fédéral, même pour les joueurs ayant participé au premier tour.

Cette décision traduit un effort substantiel de la ligue et des comités départementaux sur le prix des licences de la saison 2020-2021

Tarif prévu :

Type de licence	Traditionnelle				Promotionnelle			
	FFTT	Ligue	Dpt	Total	FFTT	Ligue	Dpt	Total
Seniors et Juniors	22,15 €	17 €	16 €	55,15 €	7,40 €	4 €	4 €	15,40 €
Cadets	13,15 €	12 €	11 €	36,15 €	3,50 €	2 €	2 €	7,50 €
Minimes	13,15 €	8 €	7 €	28,15 €	3,50 €	2 €	2 €	7,50 €
Benjamins et Poussins	13,15 €	4 €	3 €	20,15 €	3,50 €	2 €	2 €	7,50 €

Tarif réel :

Type de licence	Traditionnelle				Promotionnelle			
	FFTT	Ligue	Dpt	Total	FFTT	Ligue	Dpt	Total
Seniors et Juniors	22,15 €	-2,58 €	8 €	27,57 €	7,40 €	-1,70 €	2 €	7,70 €
Cadets	13,15 €	-0,58 €	5,50 €	18,07 €	3,50 €	-0,75 €	1 €	3,75 €
Minimes	13,15 €	-2,58 €	3,50 €	14,07 €	3,50 €	-0,75 €	1 €	3,75 €
Benjamins et Poussins	13,15 €	-4,58 €	1,50 €	10,07 €	3,50 €	-0,75 €	1 €	3,75 €

Sur la base des statistiques au 31 mars 2021, l'impact sur les budgets de la ligue et des comités départementaux est loin d'être négligeable :

	Recette attendue	FFTT	Ligue	CD
Total licences	561 842,30 €	237 545,30 €	170 773,00 €	160 283,00 €
Facture aux clubs (50 %)	280 921,15 €			
Sommes à verser		237 545,30 €		80 141,50 €
Aide aux clubs			207 538,65 €	80 141,50 €

C'est ainsi un effort de plus de 287 000 € que font la ligue et ses comités départementaux en direction des clubs :

- 207 538,65 € pour la ligue Hauts-de-France,
- 4 831,50 € pour le département de l'Aisne,
- 38 810,50 € pour le département du Nord,
- 9 035 € pour le département de l'Oise,
- 19 425 € pour le département du Pas-de-Calais,
- 8 039,50 € pour le département de la Somme.

Les licences, cotisations et droits de mutation sont, avec les recettes des compétitions régionales et départementales, les ressources propres et fiables de la ligue et des comités départementaux, le complément étant des subventions régulièrement remises en question. Ligue et Comités ne peuvent pas être en déficit.

Que feriez-vous s'ils déposaient leurs bilans ? Qui organiserait les championnats ? Qui coordonnerait l'activité ? Qui s'occuperait de vos meilleurs jeunes, pour les faire progresser, pour les mettre en lumière et valoriser ainsi notre sport auprès des familles ?

Par souci d'équité et de solidarité, tous les clubs doivent régler leur facture.

Dans le cas contraire, leurs licenciés deviendraient libres de tout changement sans mutation car leur licence serait purement et simplement annulée (puisque non payée par le club). Ces clubs ne pourront pas non plus se ré-affilier, une dette étant en cours (application de l'article I.103 du règlement administratif : « cotisations non payées le 10 juillet »).

Début avril, la FFTT communiquait sur l'arrêt du championnat national par équipes sans montée ni descente et une composition des poules en 2021-2022 à partir des équipes engagées pour la première phase 2020-2021. Le conseil de ligue, réuni le 6 avril 2021, a décidé d'appliquer les mêmes mesures à l'échelon régional et lors de cette réunion les 5 présidents de départements ont indiqué une position identique pour leur championnat départemental par équipes.

Nous aspirons tous à la réouverture des salles et à la possibilité de pouvoir pratiquer à nouveau le tennis de table. Nous voulons jouer, nous retrouver ensemble.

La Fédération, la ligue et ses comités feront le maximum pour vous aider à relancer l'activité dès que cela sera possible.

En espérant que nous pourrons nous rencontrer à l'occasion d'une compétition ou d'une réunion, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Christian BRIFFEUIL
Président de la ligue Hauts-de-France

Tony MARTIN
Président du comité de l'Aisne

Dominique COISNE
Président du comité du Nord

Martine DRAY
Présidente du comité de l'Oise

Emmanuel MACHON
Président du comité du Pas-de-Calais

Romain REVAUX
Président du comité de la Somme